



ENVIRONNEMENT

par **Noëlle Blind-Gander**, publié le 30/12/2011 à 05:00

SUNDGAU Production d'énergie électrique d'origine solaire Des toits à se partager...



Georges Audras et Denis Kiené devant la grange du moulin de Manspach : leur première expérience réussie de production d'énergie partagée. Photo s DNA



1 / 2

La coopérative « Energies partagées en Haute-Alsace », sise à Aspach, a pour vocation de permettre à chaque citoyen de devenir producteur d'énergie. Après son premier projet réussi à Manspach, elle propose aujourd'hui aux personnes intéressées de participer à une nouvelle installation sur un toit de Ballersdorf.

Même si la filière du photovoltaïque a perdu un peu de son attrait avec la baisse en 2010 des tarifs de rachat de l'électricité par EDF, la coopérative « Energies partagées de Haute-Alsace », gérée par Georges Audras d'Aspach et ailleurs fondateur de la société Axiome Énergie spécialisée dans l'installation de panneaux solaires photovoltaïques propose aux particuliers de se regrouper pour financer des projets communs d'installations solaires.

La coopérative est un outil qui permet de concrétiser l'idée qu'on peut agir localement avec une source d'énergie renouvelable

Georges Audras, qui a comme collaborateur Denis Kiené, reconnaît d'emblée que les personnes visées sont « plutôt des gens motivés pour démontrer que des alternatives existent à la consommation d'énergies fossiles et fissiles mais qu'ils n'ont pas la possibilité de le faire chez eux ».

La coopérative est un outil qui permet de concrétiser l'idée qu'on peut agir localement avec une source d'énergie renouvelable, que ce soit le solaire ou l'éolien. Mais le gérant souligne aussi que l'investissement consenti par un parti pour défendre ce point de vue n'est pas si mal placé puisque la rentabilité attendue est de 4 à 4,5 %, « soit la rentabilité moyenne des obligations françaises sur les dix dernières années ».

Georges Audras a d'abord tenté de réaliser une installation photovoltaïque à Altkirch et visait la location de toitures de bâtiments publics soulignant que c'était ainsi un moyen de les valoriser. « J'étais en pourparlers pour le Quartier Pless 2008 mais il n'y a jamais eu de réponse ».

Après de longues démarches au cours desquelles il a aussi fallu trouver une banque qui accepte de suivre l'aventure, le premier projet a finalement abouti à l'automne 2009 sur le site du moulin de Manspach, « un village qui bénéficie d'un excellent ensoleillement ». 23 coopérateurs ont été réunis au sein d'Énergies partagées de Haute-Alsace. Le montant des cotisations sociales est fixé à 500 € et le capital s'établit actuellement à 36 500 €.

Le toit de la grange du moulin d'une surface de 200 m², « une belle surface sans ombre et orientée sud-est », a été loué par la coopérative et équipé d'une centrale de production d'une puissance de 30 KW-crête (c'est-à-dire une puissance délivrée sous un ensoleillement optimum).

Le générateur photovoltaïque a été mis en service le 11 juillet dernier et affiche depuis « de très bons rendements, de l'ordre de 97 % » (le reste part en chaleur). « En quelques années, les panneaux photovoltaïques sont devenus de plus en plus performants et la garantie des constructeurs s'est également allongée », soulignent Georges Audras et Denis Kiené.

Pour sa part, la coopérative travaille avec des panneaux de fabrication alsacienne (Voltec Solar) garantis durant 20 ans, période exceptionnellement longue pour ce genre de produit. La durée de vie moyenne des panneaux photovoltaïques estimée, elle, à trente, trente-cinq ans. Le matériel électrique utilisé (onduleurs) est fabriqué en Allemagne.

À Manspach, un afficheur apposé sur la façade de la grange du moulin permet de lire la puissance instantanée délivrée par le générateur photovoltaïque, la production journalière en énergie et l'énergie produite depuis le démarrage de l'installation.

Après cette première expérience réussie, la coopérative, (la seule du genre dans le Sundgau et la troisième d'Alsace lors de sa création), a accepté de s'occuper d'un deuxième projet sur le toit d'une maison particulière à Ballersdorf (voir ci-dessous). D'autres projets sont aussi en cours de gestation à Soultz (usine Mécasoft) et près de Mosheim dans le Bas-Rhin.

Énergie partagée en Haute-Alsace, 5 rue Bellevue, 68130 Aspach, ☎ 03 89 08 96 57.

par **Noëlle Blind-Gander**, publié le 30/12/2011 à 14h02

Vos commentaires

Réagissez aux articles en vous connectant, [cliquez ici](#)

Poster un commentaire

Titre
(facultatif)

Commentaire
(obligatoire)

B **I** | ↶ ↷ | 📎 | ☰ ☷

✓ VALIDER

INFO

Votre commentaire est susceptible d'être publié dans les éditions imprimées des DNA. Veuillez prendre connaissance de la [charte des commentaires](#)

Tous sur les [DNA.fr](#)